



## Commission Départementale Arbitrage 87

*Réunion du 8 juin 2009*

### **Contribution préparatoire de Cédric BONNET**

Ne pouvant, pour des raisons professionnelles, assister à la réunion du 8 juin 2009, je prie la commission de bien vouloir excuser mon absence.

Conscient de mes responsabilités de membre, vous trouverez à travers ce document ma contribution préparatoire à la réunion comprenant principalement un bilan de l'année écoulée détaillés à travers les points suivants.

En préambule, je souhaiterais préciser d'une part que, dans la mesure où, avec Nicolas et Arnaud, nous organisons indifféremment les manifestations de niveau départemental ou régional, il m'est difficile de distinguer le bilan purement départemental et qu'en conséquence certains des points présentés pourraient être plus du ressort de la Commission Régionale Arbitrage du Limousin (la plupart étant cependant à mon avis communs aux deux commissions). D'autre part, même s'ils prévoient d'être là pour exprimer leur point de vue, je pense pouvoir largement parler au nom de mes collègues et amis Arnaud MONTAUD et Nicolas CHARLOT (d'où l'utilisation parfois du « nous » dans le texte).

#### **Les points négatifs**

Le point le plus négatif de l'année est sans conteste la démission d'Arnaud de ses fonctions au sein du département.

Au-delà des considérations personnelles qui entourent cette décision, cela témoigne du malaise qui a une fois de plus entouré les manifestations de la saison et dont les principaux problèmes sont cités ci-après. L'objectif de cette démarche est alors bien de proposer des solutions pour que de telles situations ne se reproduisent pas.

Un des principaux problèmes vient, selon moi, du relatif manque d'implication des cadres techniques au cours des manifestations dont ils ont la responsabilité. En effet, une fois le tirage effectué, il reste toujours possible de se tenir disponible pour aider, par exemple à calmer les coachs un peu trop virulent à la place des arbitres ou encore en organisant la tenue des podiums (annoncer les podiums, trouver des personnes pour remettre les médailles...).

Il est toujours étonnant de voir que les tournois nationaux cadets et minimes où l'on fait combattre jusqu'à 450 combattants dans la journée sont toujours parfaitement organisés alors que la moindre petite manifestation départementale ou régionale tourne rapidement au fiasco (manque d'officiels, dépassement des horaires...). Peut-être serait-il bon d'établir, à l'image des grosses compétitions, une répartition préalable des responsabilités afin d'être sûr que toutes les actions seront menées (Arbitres, CS, médecins, récompenses, presse, tirage au sort...).

Le point négatif suivant concerne la présence des officiels. En effet, même si les commissaires sportifs semblent beaucoup moins touchés par l'absentéisme que les arbitres, il faut bien remarquer que ce sont toujours les mêmes personnes que l'on retrouve chaque week-end autour des tapis. A titre indicatif, les 5 personnes les plus présentes aux compétitions cette année sont venues en moyenne à 75% des manifestations départementales. Il conviendrait de réfléchir une fois de plus à comment sensibiliser et intéresser les jeunes à l'arbitrage et au commissariat sportif directement dans les clubs.

Le point suivant est, lui aussi, très récurrent. Il concerne évidemment les vacances des commissaires sportifs. En effet, à l'occasion de la précédente réunion de la CDA, toutes les personnes s'étaient émues du fossé existant entre la rémunération des arbitres et celle des commissaires sportifs. Le représentant du comité départemental de la Haute-Vienne avait lui-même précisé qu'il en serait discuté rapidement en comité directeur de la Haute-Vienne. Force est de constater, qu'une saison après, aucune mesure n'a été prise, ni en comité directeur, ni en assemblée générale.

Le dernier point concerne le passage du requis Connaissance de l'environnement du 1<sup>er</sup> DAN. Cette année, nous avons admis 16 candidats et en avons refusé 16 (certains sont communs aux 2 listes) soit 50% de réussite (90% de ces candidats étant licenciés en Haute-Vienne). Malgré l'édition du Livret du Commissaire Sportif, ce chiffre reste très bas et l'expérience montre que la faute incombe la plupart du temps au professeur du club (mauvais préparation voire même absence complète de celle-ci). La encore, une meilleure information des professeurs de clubs apparaît comme essentielle.

Ces chiffres témoignent aussi d'une forte baisse du nombre de candidatures qu'il m'est difficile d'expliquer.

*NOTA : Ces chiffres sont valables au 1<sup>er</sup> juin 2009.*

Enfin, sans faire de reproche envers qui que ce soit, il apparaît étonnant et regrettable de voir de moins en moins de combattants en compétition alors que le nombre de licenciés à encore augmenté cette année.

## **Les points positifs**

Comme tout n'est pas tout noir, il apparaît aussi très important de communiquer les points positifs de cette saison.

Pour revenir au cas des requis, la décision prise en début d'année de refuser toute personne non inscrite 2 semaines avant la manifestation a permis une bien meilleure gestion des effectifs en n'entraînant aucune incompréhension ou contestation de la part des candidats et de leur professeurs. De plus, nous n'avons, à ma connaissance, et pour la première année, enregistré aucune contestation des décisions prises au cours de ces examens.

Le point positif suivant concerne l'édition du Livret du Commissaire Sportif qui a reçu un très bon accueil de la part de tous ceux qui ont lu. Pour information, nous travaillons actuellement avec la Commission Nationale d'Arbitrage pour l'adapter au niveau national.

Ensuite, afin d'assurer la succession d'Arnaud au poste de formateur départemental des commissaires sportifs de la Haute-Vienne, nous sommes heureux d'accueillir Eve LEMARCHAND (Formatrice) et Thomas CHARLOT (Formateur adjoint) et leurs assurons notre soutien pour les années à venir.

Enfin le dernier point concerne les promotions des commissaires sportifs du département aux différents niveaux d'exercice. En effet, 12 commissaires sportifs de la Haute-Vienne ont cette année été promus. Vous trouverez la liste exhaustive en annexe.

Nous proposons ainsi de leur remettre leurs diplômes et signer leurs passeports au stage départemental de rentrée des arbitres et commissaires-sportifs en octobre.

## **Pour l'an prochain**

Ayant déjà pas mal détaillé les avancées qui pourraient être apportées afin de palier les problèmes rencontrés cette saison, je ne vais pas m'étendre sur le sujet.

Cependant, d'un point de vue beaucoup plus personnel, il me semble important d'expliquer qu'au vue de mes nouvelles responsabilités au sein de l'Inter-région Sud-Ouest, mais aussi afin de ne pas étouffer Eve et Thomas dans leurs nouvelles responsabilités, je souhaite m'impliquer beaucoup moins dans l'organisation des compétitions départementales. Il n'en demeure pas moins que j'essaierai d'être toujours aussi présent, comme commissaire sportif voire arbitre (comme quelques fois cette année) au besoin les week-ends où je serai sur Limoges. Je réitère par là même tout mon soutien à Eve et Thomas en cas de besoin de quelque ordre.

Merci à ceux qui auront eu le courage de me lire jusqu'au bout. 😊

*Fait à Limoges, le 1<sup>er</sup> juin 2009.*

**Cédric BONNET**